

Recharge électrique sur autoroute : Enedis et les concessionnaires d'autoroutes se mobilisent pour multiplier par 10 la puissance de recharge d'ici 2035

100 % des aires de services du réseau autoroutier concédé sont équipées en infrastructures de recharge pour véhicules électriques soit 393 aires*¹. Aujourd'hui, Enedis, les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA), les opérateurs de recharge et les pouvoirs publics s'engagent dans une nouvelle grande électrification des axes routiers français. La démarche partenariale construite permettra, à l'horizon 2035, le déploiement de nouveaux points de charge pour une puissance totale de 4,4 GW, soit près de 10 fois la puissance actuelle.

Une nouvelle étape pour un réseau routier français toujours plus électrique

Avec plus de 200 000 points de charge ouverts au public, la France figure parmi les pays européens les mieux équipés en infrastructures de recharge. En trois ans, leur nombre a doublé. Cette dynamique se retrouve sur le réseau autoroutier, où **100 % des aires du réseau concédé sont désormais équipées d'au moins une borne de recharge**, pour une puissance totale d'environ 0,5 GW. Ce déploiement d'infrastructures de recharge a permis d'accompagner l'essor de la mobilité électrique sur le territoire et de rendre possibles les déplacements longue distance en véhicule électrique.

Les projections gouvernementales actuelles prévoient une montée en puissance très significative des besoins de recharge, portée à la fois par la croissance du parc de véhicules légers électriques et par l'électrification du transport routier de marchandises. La nouvelle étape qui s'ouvre aujourd'hui annonce une grande électrification du réseau routier national. A horizon 2035, près de 1 000 aires devront être équipées ou renforcées, pour atteindre environ 4,4 GW de puissance installée.

Cela représente **un doublement du nombre d'aires équipées et une puissance de recharge multipliée par près de dix**.

¹ Périmètre Enedis sur 422 aires au total en France

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/medias>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 39,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »



Une mobilisation collective pour anticiper les besoins futurs

La réussite de cette nouvelle phase repose sur un travail collectif mené entre les sociétés concessionnaires d'autoroutes, les opérateurs de recharge, les pouvoirs publics et Enedis.

A travers cette démarche collaborative l'enjeu est d'anticiper les besoins électriques à long terme, de planifier les renforcements nécessaires du réseau et de proposer les solutions techniques les plus adaptées aux spécificités locales. L'objectif est de préparer dès aujourd'hui les infrastructures qui seront nécessaires demain pour accompagner le développement des mobilités électriques.

« Avec les sociétés concessionnaires d'autoroutes, nous construisons dès aujourd'hui les solutions électriques qui accompagneront les nouvelles mobilités électriques sur les grands axes routiers nationaux. Ce travail collectif d'anticipation est essentiel pour préparer l'aménagement électrique du territoire, adapter le réseau de distribution et répondre aux besoins futurs de raccordement des opérateurs de mobilité. »

Mathias Povse, Directeur Clients et Territoires d'Enedis

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/medias>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 39,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

